

Communiqué de presse

28 novembre 2019

Usine hydroélectrique de Rophémel : la nouvelle turbine en test

Eau du Bassin Rennais, propriétaire et exploitant du barrage de Rophémel depuis 2015, informe que les travaux de réhabilitation du barrage ainsi que ceux de la centrale hydroélectrique sont en cours d'achèvement. Les essais de la turbine réhabilitée seront réalisés à partir du lundi 9 décembre pour une période d'environ 15 jours. En fonction des conclusions de ces essais, le fonctionnement de la turbine sera ensuite exploité normalement. Les populations proches de la Rance à l'aval du barrage de Rophémel sont invitées à être vigilantes.

Du changement dans le paysage

Les habitants autour du barrage ainsi que les pêcheurs à l'aval du barrage doivent être prudents à partir de début décembre. En effet, le niveau d'eau dans la Rance pourra être amené à varier rapidement pour permettre de vérifier le bon fonctionnement mécanique de la turbine ainsi que les différents modes de turbinage. En fonction des conclusions de ces essais, le fonctionnement normal de la turbine sera mis en place à suivre.

Néanmoins, pour la réalisation de ces essais, il est nécessaire que le niveau d'eau dans la retenue soit proche de son niveau le plus haut : soit 45.20 m NGF.

L'hydroélectricité : deuxième utilité de la retenue

Pour la réhabilitation de la centrale hydroélectrique, le choix réalisé suite à l'analyse économique du projet, a été de ne remettre en service qu'une des deux turbines installées en 1938. Celle-ci a été démontée, transportée dans les ateliers des entreprises du groupement (l'alternateur à Saint-Etienne et les pièces mécaniques en Italie), diagnostiquée pièces par pièces, rénovée puis remontée à Rophémel. Globalement, l'état de la turbine d'origine était très satisfaisant et présentait une usure normale, témoignage d'une exploitation soignée et rigoureuse.

La production d'hydroélectricité est basée sur la capacité de stockage de la retenue pour concentrer la production électrique sur les heures de pointe, période pendant laquelle la demande en électricité est la plus forte. Ce type de production d'énergie présente l'intérêt d'être une énergie renouvelable et rapidement disponible.

La production attendue est de 2,6 GWh (ou 2 600 000 Kwh) correspondant à 16% de la consommation électrique de l'ensemble des installations d'Eau du Bassin Rennais.

La production d'eau potable : première utilité de la retenue

Du fait des travaux de réhabilitation en 2018, l'usine de potabilisation de Rophémel n'a produit qu'environ 5 millions de m³ d'eau potable contre 8 millions de m³ l'année précédente. 80 % de ces volumes servent à l'alimentation du territoire Eau du Bassin Rennais et 20 % à des syndicats limitrophes (Commune de Plouasne, le Syndicat Mixte de Production d'Ille et Rance, Montfort-sur-Meu,...).

Cette ressource est donc essentielle aussi bien pour Eau du Bassin Rennais que pour les communes à l'est de Rennes.

CONTACT PRESSE

**Erwann Guirriec – Conducteur d'opérations-
Barrages**
Tél : 02 23 62 27 67
Email : eguirriec@ebr-collectivite.fr

Mélanie Corvez – Chargée de communication
Tél. : 02 23 62 27 25
Email : mcorvez@ebr-collectivite.fr

Qui est la Collectivité Eau du Bassin Rennais ?

La Collectivité Eau du Bassin Rennais est l'autorité organisatrice du service de l'eau potable sur le Bassin Rennais. Ce syndicat mixte regroupe Rennes Métropole, Montfort Communauté, la Communauté de communes de St-Méen Montauban et 6 communes (Bréal-sous-Montfort, Goven, Guichen-Pont-Réan, La Mézière, Melesse, Montreuil-le-Gast).

Un Comité Syndical de 61 élus, désignés par chaque commune au sein de son conseil municipal, définit et pilote la politique de l'eau sur l'ensemble du Bassin Rennais.

Ses missions

- Assurer la protection des ressources en coordonnant différents programmes multipartenariaux sur les bassins versants,
- financer et entretenir les équipements de prélèvement, de production, d'adduction et de distribution d'eau potable.

Les grands enjeux

- Assurer la satisfaction des nouveaux besoins liés à la croissance démographique,
- anticiper les aléas climatiques à venir par une gestion optimisée des ressources existantes,
- poursuivre la reconquête de la qualité de l'eau des rivières et des nappes afin de diminuer les coûts de traitement,
- aboutir au prix unique de l'eau pour les 493 000 habitants,
- investir dans le renouvellement des canalisations afin de limiter les fuites.

Chiffres clés de la Collectivité Eau du Bassin Rennais

- 56 communes soit environ 493 000 habitants
- 12 ressources en eau (barrages, rivières et captages souterrains)
- 7 usines de potabilisation de l'eau
- 21 000 000 de m³ consommés par an
- 3 730 km de canalisations enterrées